# PROAGRI POUR VOUS AUJOURD'HUI ET DEMAIN



### **MAEC CARBONE FORFAITAIRE**

Réduisez votre
empreinte carbone
et votre facture
énergétique
en bénéficiant d'une
subvention de
18 000€ sur 5 ans

- Objectif d'amélioration de son Bilan Carbone de 15% au minimum
- Un accompagnement et une expertise à votre service pour élaborer un plan d'action adéquat
- Réalisation d'un Pré Diagnostique gratuit
- Réalisation d'un bilan carbone à T0 et à T+5 pour confirmer l'atteinte des objectifs
- Non cumulable avec les autres
   MAEC







## Engagez une démarche de progrès sur votre exploitation



Profitez de l'opportunité de cette mesure pour engager votre exploitation vers une amélioration de son bilan carbone net.

#### Les conditions d'éligibilité:

- Être agriculteur actif avec un siège social d'exploitation en PACA
- Cette MAEC forfaitaire est non cumulable avec des MAEC surfaciques, sauf les suivantes : « Élevage de monogastriques », « Protection des espèces », « Entretien durable des infrastructures agroécologiques ». La MAEC API est bien compatible.
- Réaliser un diagnostic carbone initial avec plan d'action, puis un diagnostic à t+5 pour démontrer un gain de 15%.

Faire un prédiagnostic gratuit (JeDiagnostiqueMa Ferme) Réaliser un bilan carbone initial à t0 + création d'un plan d'action Ouverture AAP MAEC forfaitaire carbone début 2024; candidature sur EURO-PAC

Validation de la candidature par le CR Sud/PACA Formation et/ou suivi du bénéficiaire sur la même thématique

Réalisation du bilan carbone final à t5

Souscrivez à la MAEC forfaitaire bilan carbone si votre technicien confirme avec vous après un Pré diagnostic gratuit que le dispositif est adapté à votre exploitation et que les objectifs d'amélioration peuvent être atteints.

#### Pourquoi s'engager dans la MAEC forfaitaire carbone :

- Vous aidez à investir pour améliorer le système d'exploitation (véhicule électrique / panneaux photovoltaïques / haies / matériel plus efficient et plus économes en énergie fossiles)
- Adaptez votre système de production au changement climatique
- Participer à la réduction des émissions de GES du monde agricole
- Réduisez les effets du changement climatique sur votre exploitation

#### Versement de la subvention en plusieurs acomptes :

- 4500€ après 1<sup>er</sup> diag carbone et présentation du plan d'action
- 4500€ après attestation de suivi ou formation sur la thématique
- 9000€ après 2eme diag à t5 et réalisation des objectifs

<u>Prédiagnostique gratuit</u>: Autodiag avec JeDiagnostiqueMaFerme (JDMF)

<u>Outils Bilan Carbone</u>: outil CTIFL (Arboriculture et maraichage); outil pays de la Loire (Viticulture); ACCT/FNAB (outil multifilière réservé à Bio de Provence); outil JDMF (si plusieurs ateliers sur l'E.A)

#### Contact:

Adrien SAINT-DIDIER : 07 61 20 99 12

a.saint-didier@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Crédit photos: ©Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

Opération menée en collaboration avec :







Romain GATEAU: 06 33 11 58 28

r.qateau@bouches-du-rhone.chambagri.fr



